

René Onellet, de Saint-Jacques-du-Hautpas, ville de Paris, marié, à Québec, 1666, avec Anne Rivet, avait épousé, en secondes noces, à Québec, 1679, Thérèse Mignot, veuve de Nicolas Label. Le ménage Label résidait à la côte de Beaupré dès 1665.

Nicolas Huot dit Saint-Laurent, de Saint-Germain d'Auxerre de Paris, avait épousé, à Québec, 1662, Marie Fuyette, également de Paris.

Noël Pelletier et sa femme étaient nés en Canada.

Pierre de Saint-Pierre avait épousé, à l'île d'Orléans, 24 avril 1679, Marie Gerbert, née dans le pays.

Jean Pelletier et sa femme étaient natifs du Canada.

Les origines de Rémillard et Thibaut ne nous sont pas connues. Cinquante-quatre colons étaient mariés avant l'année 1673, et neuf seulement le furent de 1673 à 1681 : Rémillard, 1681 ; Marien, 1676 ; Gautron, 1673 ; Sarazin, 1680 ; Posé, 1678 ; Gamache, 1676 ; Gottereau, 1678 ; Saint-Pierre, 1679.

Le recrutement pour les terres de la Durantaye et Bellechasse s'était donc fait à Québec et dans les environs, et non pas en France. Même chose pour la Bouteillerie. Il s'en suit que le seigneur ne déboursait pas un sou.

Or, en voyant que les premiers colons venaient de vingt-cinq ou trente différents points de la France, un esprit malin pourrait en tirer la conclusion que c'étaient des aventuriers. Un autre dirait que M. de la Durantaye faisait venir des familles à son compte. Rien de tout cela n'est soutenable. Les habitants de la rive droite du Saint-Laurent sont tous sortis des groupes établis sur la rive gauche, et vous retrouvez encore leurs familles dans ces lieux, preuve que le déplacement d'une rive à l'autre n'a pas été un fait anormal, mais tout simplement une manière commode d'essaimer et de s'établir à demeure, selon le terme employé à cette époque. Abandonnons cette croyance sans base qui a fait dire aux écrivains que les seigneurs amenaient avec eux des familles de cultivateurs pour peupler leurs terres. Trop pauvres étaient les seigneurs ; ils se contentaient de concéder des lots qui leur venaient du testament d'Adam. Jamais ils n'ont pu lutter contre leurs censitaires dans le défrichement du sol et l'élevage des bestiaux. C'est à peine s'il s'en est trouvé quelques uns capables de construire un moulin banal. A la fin, après trois générations, les seigneuries appartenaient aux fils des "gros habitants." Les seigneurs, petits fonctionnaires de l'Etat, ne furent pas en mesure de tenir tête aux colons industriels ; ces derniers prirent leur place, avec le temps, à la tête des seigneuries.

J'accorde néanmoins à M. de la Durantaye une belle part de l'œuvre de la colonisation depuis 1672 à 1681, puisque, avec ses deux seigneuries,